



Artisan qui ne vient pas

Par GuillaumeN

Bonjour,

J'ai confié la rénovation de ma toiture a une entreprise.

Les travaux devaient se dérouler du 23 au 27 septembre.

Cette semaine là, il a envoyé ses ouvriers sur le chantier d'une autre personne qui porte le même nom que moi.

Il a donc replanifié une journée de travail le 4 octobre puis une autre le 11 octobre.

Lors des pluies du 17 octobre, une fuite est apparue dans la véranda que je lui ai signalée le jour même (il se présente au téléphone comme un service d'urgence 24h/24).

A chaque fois que je l'appelle il me dit soit qu'il viendra la semaine prochaine soit qu'il me rappellera pour me dire quand il viendra mais je n'ai jamais de nouvelles et personne n'est venu depuis le 11.

Quelles sont les démarches pour le contraindre à faire son travail ou à me rembourser l'avance de 40% afin de trouver une autre entreprise ?

merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous avez signé un devis et versé un acompte.

Est-ce bien un acompte ?

Le devis indiquait-il une date de réalisation ?

L'artisan a-t-il une assurance ?

Vous devriez commencer par lui envoyer une mise en demeure par courrier RAR.

Par GuillaumeN

J'ai accepté le devis par mail et le devis indique bien le versement d'un acompte.

Il n'y a pas de date dans le devis mais après l'avoir accepté on a eu une conversation téléphonique puis j'ai reçu un mail de confirmation qui indique un début de travaux le 27 septembre.

Par contre je n'ai par écrit aucune date de fin ni de durée de travaux.

Par yapasdequoi

Adressez la mise en demeure.

Mais franchement le retard que vous invoquez est a priori assez classique dans le bâtiment.

Ensuite vous pourrez éventuellement saisir la DGCCRF

[url=https://signal.conso.gouv.fr/]https://signal.conso.gouv.fr/[/url]

Par GuillaumeN

ok je vais donc essayer d'être un peu plus patient mais ce qui m'énerve le plus c'est que chaque fois que je l'ai au téléphone il promet de me rappeler pour me dire quel jour il passera la semaine suivante puis plus aucune nouvelle.

Et ca fait maintenant 2 semaines que je lui ai signalé la fuite et toujours aucune action de ce coté là (on fait mieux comme service d'urgence)

en tout cas merci pour vos conseils

Par yapasdequoi

Faites au moins un recommandé, arrêtez de téléphoner.

Et demander une bâche, même s'il n'a pas le temps de tout réparer, vous devez protéger.